

LE FORUM INTERNATIONAL DES
PLATEFORMES NATIONALES
D'ONG, 7 ANS DÉJÀ !

PAGE 2

SALON DES SOLIDARITÉS :
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR
SUR LA 6^E ÉDITION

PAGE 4

DROIT D'INITIATIVE ET
FINANCEMENT DES ONG

PAGE 4

LES NOUVELLES DE SUD

Printemps 2016

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 162

Vie des commissions

APPROCHE GENRE : UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE

Plus que jamais l'approche genre fait son chemin au sein de Coordination SUD. L'Agence française de développement (AFD) soutient le nouveau projet transversal pour une durée de trois ans. Cette perspective demande l'implication de toutes et tous au-delà de la commission Genre et permettra de renforcer les collaborations en la matière.

**Adeline Mazier (Forim) &
Nicolas Rainaud (Equilibres & populations),
Référente CA et chef de file
de la commission Genre et développement**

Depuis une dizaine d'années, la commission Genre a contribué à souligner l'importance d'une prise en compte de l'approche genre dans les questions de développement. Côté pouvoirs publics, notamment à l'AFD, des mécanismes concrets se sont mis en place. Côté société civile, de nombreuses associations ont été sensibilisées ou formées à la question. Pour franchir le palier qui nous sépare d'une véritable

“ Depuis une dizaine d'années, la commission Genre a contribué à souligner l'importance d'une prise en compte de l'approche genre dans les questions de développement. ”

appropriation de l'approche genre, il est désormais nécessaire d'institutionnaliser la démarche. C'est ce que permet le projet lancé en janvier 2016 et financé par l'AFD pour trois ans. Visant à « améliorer les pratiques de la société civile pour une meilleure prise en compte transversale du genre », il bénéficiera de ressources dédiées, dont humaines, pour permettre le changement d'échelle attendu. Élaboré en collaboration avec le F3E, le projet entend, entre autres, renforcer les compétences des ONG pour intégrer durablement l'approche genre. Un des quatre résultats escomptés requiert la participation

de l'ensemble des membres : garantir la transversalité du genre dans les activités du réseau. Pour atteindre cet objectif ambitieux en trois ans, l'idée est de monter en puissance.

En 2016, il s'agira donc de développer des collaborations entre chaque commission et la commission Genre, selon des modalités à définir conjointement. Au cours des deux années suivantes, les dynamiques d'échanges s'élargiront et s'intensifieront. Et à terme, Coordination SUD intégrera l'approche genre de façon systématique.

Tout cela ne remplacera pas le plaidoyer pour l'approche genre vers des cibles externes. La commission Genre restera bien sûr attentive à la mise en œuvre de la « Stratégie genre et développement (2013-2017) » du gouvernement, alors que l'on entre dans le dernier tiers du processus.

Et, on peut l'espérer, la commission Genre pourra bientôt compter sur de nouveaux membres actifs... En tout cas, la porte leur est ouverte dès maintenant ! ■

LE FIP :
7 ANS DEJÀ !

“ Le FIP, fort de sa représentativité sur plusieurs parties du globe, ambitionne d'accroître sa visibilité et de s'élargir. ”



PORTEZ UN AUTRE REGARD
SUR LE MONDE

ABONNEZ-VOUS

4 N° et 2 hors-séries

www.altermondes.org

8,75€/trimestre
ou
35€/an

ALTER
MONDES
- NOUS LIRE, C'EST DÉJÀ AGIR

Philippe JAHSAN,
président de Coordination SUD

En 2016,
défendons un
pacte de solidarité
ambitieux et global

En 2015, le système des Nations unies a connu plusieurs visages. Agenda universel du développement durable, enjeux climatiques et de l'adaptation, furent celui d'un multilatéralisme qui marche lorsqu'il est politiquement investi. 2015 a aussi été l'année de la prégnance des crises et des conflits en état de pourrissement, laissés sans solution et mettant à nu une gouvernance mondiale éclatée et sans tête. Année où s'est poursuivie la multiplication des accords commerciaux bilatéraux, contournant l'OMC et faisant peu de cas des objectifs poursuivis par les Sommets de New York ou de Paris. Face sombre d'une gouvernance mondiale dérégulée et sans cohérence. En 2016, il s'agira de faire front sur ce terrain pour appeler nos décideurs à leurs responsabilités. Il y a urgence pour que les engagements soient tenus : pour entamer la mise en œuvre des objectifs du développement en France et dans le monde, pour la ratification de l'accord de Paris pour le climat et son approfondissement, pour réinvestir dans la mission de paix des Nations unies, et pour stopper la déliquescence de la gouvernance mondiale. 2016 sera l'année du Sommet humanitaire mondial où nos organisations n'auront de cesse de rappeler cela : les conflits qui croissent, l'aide qui ne suffit plus et qui est de plus en plus inefficace, les risques et difficultés des travailleurs humanitaires frappés d'agressions inacceptables, la nécessité de repenser les interventions sur le long terme de façon mieux anticipée, et plus soutenue. Dans un monde en peine et une Europe qui se rétracte, élevons les voix bien haut pour couvrir celles de la haine et de la guerre, et pour la mise en œuvre d'un [pacte de solidarité](#) sans frontières ambitieux en 2016. ■

LE FORUM INTERNATIONAL DES PLATEFORMES N 7 ANS DÉJÀ !

En octobre 2008, les représentants de 82 plateformes nationales d'ONG se rassemblaient à Paris, affichant leur volonté de coopérer ensemble, et initiant un forum international. En décembre 2015, le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP) s'est constitué en association de droit français. Retour sur 7 ans d'histoire et projection vers le futur.

Bénédicte Hermelin,
directrice exécutive de Coordination SUD et
Miguel Santibañez, président du FIP

Au début de l'aventure du FIP, il y a la collaboration entre Coordination SUD et Abong, l'Association brésilienne des ONG, rapidement élargie aux plateformes indienne (Vani), sénégalaise (Congad), américaine (InterAction) et chilienne (Acción). L'idée était d'échanger entre pairs, et de pratiquer la « diplomatie non-gouvernementale », en créant des événements communs et élaborant des positions concertées. Chaque plateforme nationale étant en lien avec celles de ses pays voisins, parfois regroupées dans un réseau régional, il a été rapidement évident qu'il fallait élargir cette collaboration à d'autres pays, et rassembler les plateformes nationales au sein d'un mouvement international, pour leur permettre de dialoguer, se renforcer mutuellement et s'exprimer ensemble sur les enjeux mondiaux. C'est ainsi qu'à l'invitation de Coordination SUD, 82 représentants de plateformes nationales ont lancé le FIP, en octobre 2008 à Paris.

L'émergence du FIP, porte-voix des plateformes nationales d'ONG

Trois ans après, une première Assemblée générale s'est tenue en amont du Forum social mondial de Dakar. À cette occasion, une charte de valeurs et des statuts ont été adoptés. Il s'agissait de se mettre d'accord sur une définition commune d'une plateforme nationale d'ONG, et de définir les règles de fonctionnement du réseau. Les membres du FIP partagent une vision et des valeurs communes, fondées sur la défense des droits humains, le combat contre les inégalités et l'injustice, pour l'éradication de la pauvreté et l'engagement pour le développement durable.

À l'issue de la réunion de Dakar de 2011, un appel formel de demande d'adhésion a été lancé. Toutes les plateformes présentes à Paris en 2008 et à Dakar en 2011, ont été invitées à faire une demande formelle d'adhésion au FIP. La plupart ont répondu positivement, certaines ont préféré être représentées au sein du FIP par leurs coalitions régionales. En parallèle, un Conseil international du FIP de 15 membres a été élu, sur une base régionale. Le secrétariat du FIP, regroupant deux salariés, est hébergé depuis l'origine par Coordination SUD, la communication externe étant assurée par les plateformes brésilienne et chilienne. En 2009, le FIP a renforcé la collaboration entre ses membres en lançant des « exercices de

diplomatie non-gouvernementale » sur sept domaines (financement du développement, prévention et résolution des conflits, régulation des marchés agricoles, changement climatique, environnement favorable pour les ONG, etc.). Ces exercices ont permis de faire émerger des positions communes, et de renforcer les capacités des membres à travailler ensemble, malgré les différences culturelles et l'éloignement.

Le FIP a également contribué à l'émergence et au renforcement des coordinations régionales, la dernière-née étant ADA (Asian Development Alliance), en 2013. L'éche-

« En 2009, le FIP a renforcé la collaboration entre ses membres en lançant des « exercices de diplomatie non-gouvernementale » sur sept domaines. »

lon régional est pertinent pour des échanges fréquents entre plateformes nationales, et pour leur permettre de dialoguer avec les institutions régionales, dont le rôle

est de plus en plus important. Le FIP a aussi permis que la voix des plateformes nationales d'ONG se fasse entendre dans les discussions sur le cadre de développement post-2015 et l'adoption de l'Agenda 2030.

2015, une année décisive pour l'institutionnalisation du FIP

Mars 2015 marque une nouvelle étape dans la vie du FIP. La deuxième Assemblée générale en amont du Forum social mondial de Tunis, décide de doter le forum d'un statut juridique, en créant une association de loi française basée à Paris, et adopte la stratégie 2016-2020. Cette stratégie repose sur trois piliers : le renforcement des capa-

À FAIRE

LE PROGRAMME DE FORMATION DE COORDINATION SUD EST EN LIGNE !

Le programme de formation 2016 de Coordination SUD vient de sortir. Vous y retrouvez 7 nouveaux thèmes en plus de nouvelles sessions sur l'approche genre et les questions climatiques. Des modalités d'accès à distance et la tenue de formations en région visent, par ailleurs, à diffuser largement l'offre à l'ensemble des organisations intéressées.

À LIRE

PROSPECTIVE COORDINATION SUD 2030

Découvrez les 10 défis identifiés par Coordination SUD pour les ONG et pour elle-même pour les 15 prochaines années dans le document Prospective 2030, disponible sur le site Internet de Coordination SUD. Cette réflexion viendra alimenter la prochaine planification stratégique du collectif qui s'étalera de 2017 à 2022.

TIONAL NATIONALES D'ONG,

cités des membres du FIP, le développement d'un plaidoyer international, et la consolidation du forum. Renforcer les capacités des membres du FIP, ainsi que celles des coordinations régionales, c'est leur permettre de renforcer les capacités des ONG individuelles, membres des plateformes nationales.

Par ses membres, le FIP touche plus de 22 000 ONG. Les attentes des membres étant différentes, en fonction de leur histoire et du niveau de structuration de la société civile de leur pays, les appuis du FIP seront ciblés et adaptés aux besoins des plateformes. En parallèle, le FIP prévoit de renforcer le leadership des plateformes et de faire émerger les responsables de demain, par un programme spécifique. Ainsi, le FIP ambitionne d'être un acteur-clé du renforcement des capacités des ONG. Il accompagnera et appuiera ses membres en vue du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux niveaux national, régional et international. Il portera également la voix des ONG, par un plaidoyer international et fournira des outils à ses membres pour leur propre plaidoyer. À cette fin, le FIP travaillera avec d'autres réseaux internationaux tels que Civicus et le Climate action network international avec qui il a déjà collaboré dans le cadre de l'adoption de l'Agenda 2030.

Enfin, pour mieux appuyer ses membres, le FIP va se structurer et renforcer son fonctionnement interne grâce à : un secrétariat décentralisé et multiculturel plus étoffé, l'augmentation des réunions du Conseil international, la mise en place d'un Bureau pour préparer et appliquer les décisions du Conseil et incarner le FIP, et le développement de la communication externe et interne. Depuis sa création, le FIP a fait le choix politique de travailler en quatre langues (anglais, espagnol, français et portugais), permettant ainsi de mieux respecter les diversités culturelles et de favoriser l'implication des représentants d'ONG nationales.

Mais ce choix impose des contraintes fortes en termes de communication.

Pour réussir la mise en œuvre de son ambitieuse stratégie, le FIP a réuni à Paris en décembre 2015 son Conseil international, qui a tenu lieu d'Assemblée constitutive de l'association Forum international des plateformes nationales d'ONG, de droit français. Le Conseil a élu un Bureau de cinq membres, dont un président, Miguel Santibañez, d'Acción (Chili), trois vice-présidents (Harsh Jaitli de Vani, Inde, Rilli Lappalainen de Kehys, Finlande, et Samad Sairally de Macoss, Maurice) et un trésorier (Philippe Jahshan de Coordination SUD, France).

Un acteur renforcé par son assise financière

Les moyens financiers pour appliquer la stratégie seront en partie apportés par l'Union européenne. Le FIP va signer en mars 2016, à l'occasion du Forum avec la société civile organisé par les instances européennes, un accord-cadre de partenariat avec la Commission, permettant notamment un appui financier à la mise en œuvre de la stratégie du FIP. Ces nouveaux moyens viendront compléter ceux fournis par les pouvoirs publics français (ministère des Affaires étrangères et Agence française de développement) et la Fondation de France, depuis l'origine du FIP. Bien entendu, les membres du FIP également contribueront financièrement aux activités de leur Forum.

À travers les trois objectifs de sa stratégie, le FIP entend se positionner comme un acteur incontournable et représentatif de la voix des ONG. La création de sa structure juridique, la consolidation de ses structures opérationnelles, de sa gouvernance et de ses activités renforceront l'assise du réseau et le sentiment d'appropriation et d'appartenance de ses membres. Le FIP, fort de sa représentativité sur plusieurs parties du globe, ambitionne d'accroître sa visibilité et de s'élargir.

2016 est la première année de la nouvelle stratégie du FIP. Avec ses 64 plateformes nationales d'ONG membres, réparties sur tous les continents et majoritairement de pays du Sud, ses 6 coalitions régionales (Amérique Latine, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Asie, Europe et Pacifique), fort de ses travaux antérieurs, le FIP va passer à une nouvelle phase de son histoire, plus ambitieuse. Elle devrait lui permettre de se renforcer, au service des ONG qui agissent sur le terrain pour un développement durable.

Le suivi des objectifs du développement durable (ODD) par le FIP

Les discussions autour de l'Agenda de développement 2030, son suivi et sa mise en œuvre sont aujourd'hui centrales pour la société civile. Le FIP, de même que ses membres nationaux et régionaux, s'engagent activement, participant aux définitions des stratégies nationales, aux débats sur les indicateurs et aux initiatives régionales et internationales. Au Portugal, plusieurs séminaires sont organisés par la plateforme avec diverses parties prenantes afin d'évaluer leur rôle et leur contribution, permettant la création collective d'instruments pour le suivi de la mise en œuvre de l'agenda. La plateforme du Burkina Faso construit un programme sur cinq ans basé sur la promotion et le suivi des ODD, faisant appel à des experts et associant des acteurs de différentes régions du pays. La plateforme canadienne a publié une analyse des 17 ODD appliquée à la situation du pays, afin d'orienter ses politiques nationales et internationales. De nombreuses stratégies se précisent par ailleurs, en dehors de ces trois exemples. Le FIP soutiendra les échanges et la multiplication de synergies entre ses membres, en veillant à garder l'élan des OSC pour une mise en œuvre ambitieuse des ODD. ■

Plus d'infos sur <http://ifp-fip.org/fr>

VEILLE SUR LA FISCALITÉ

Coordination SUD maintient une veille sur les évolutions du projet d'instruction fiscale.

Elle s'est associée avec d'autres collectifs (Centre français des fonds et fondations, France générosités, Le Mouvement associatif, etc.) pour établir une réponse concertée, communiquée au Haut conseil à la vie associative (HCVA). Dans l'ensemble, les domaines d'action entrant dans la définition de l'intérêt général et pouvant bénéficier de déductions fiscales correspondent de mieux en mieux aux actions des ONG. Demeure une insatisfaction sur les velléités de contrôles démesurés des partenariats locaux, auxquels les ONG confient régulièrement la mise en œuvre de projets.

RAPPROCHEMENT ENTRE L'AFD ET LA CDC

L'adossement de l'AFD à la Caisse des dépôts (CDC) se précise.

Coordination SUD suit avec attention cette réforme. Elle défend les intérêts du secteur et une politique de développement durable et de solidarité internationale, répondant aux besoins des plus vulnérables. Coordination SUD a réagi aux premières annonces et interpellé le président de la République et les ministres concernés. Dans les prochaines semaines, les modalités de la réforme seront détaillées et une loi sera déposée au Parlement. Un Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) sera convoqué dans les prochains mois.

LE GROUPE MIGRATION DU CNDSI REND SON RAPPORT

Le groupe lancé il y a 5 mois et co-présidé par Force Ouvrière et le Forum, finalise son rapport.

Celui-ci réaffirme le lien positif entre développement et migrations reconnaissant ces dernières comme une richesse ; les migrants comme acteurs de développement. Quatre orientations stratégiques structurent le rapport : les droits fondamentaux et l'égalité des droits des migrants, la relation migrations et développement dans la coopération, le lien avec l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et la nécessaire pérennisation du dialogue interministériel et pluri-acteurs dans ce domaine, au-delà du CNDSI. Le rapport complet sera disponible fin mars 2016.

IFP  FIP c'est :

64 PLATEFORMES
NATIONALES D'ONG DE
DÉVELOPPEMENT

6 COALITIONS
RÉGIONALES

22 000
ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

À SUIVRE

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Organisée sous la bannière « Citoyenneté active, actions responsables », l'édition 2016 de la Semaine internationale de la société civile (ICSW) aura lieu à Bogota, Colombie, du 25 au 28 avril. Cette importante réunion de la société civile mondiale couvrira 4 thèmes cruciaux : la paix, l'inclusion, l'environnement favorable et la participation des citoyens.

À SUIVRE

BILAN DE LA 3^e CONFÉRENCE NATIONALE HUMANITAIRE

La 3^e Conférence nationale humanitaire s'est tenue le 23 février à Paris et a réuni près de 400 participants. Coordination SUD attend de la France qu'elle concrétise la volonté politique affichée pour faire avancer le respect des principes et du droit international humanitaire, de même que la question des partenariats multi-acteurs et des financements.



KAMRAN YEKRANGI, CO-PRÉSIDENT DU SALON DES SOLIDARITÉS TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR DE LA 6^E ÉDITION

Du 19 au 21 mai 2016, le 6^e Salon Des Solidarités sera ouvert aux professionnels, grand public et entreprises, et constituera une occasion privilégiée pour découvrir la diversité et la richesse du secteur de la solidarité internationale et rencontrer les acteurs qui y sont engagés. De nombreuses nouveautés sont prévues cette année.

L'association Salon Des Solidarités est née en 2007 à l'initiative des collectifs ASAH et HUMANIS avec le constat que, même s'il existait de nombreux évènements dédiés à la solidarité internationale, ceux-ci étaient centrés sur une thématique particulière ou un public restreint. La particularité du Salon Des Solidarités est d'être le plus inclusif possible, avec pour spécificités trois jours (19, 20 et 21 mai 2016), orientés vers trois publics (professionnels du secteur, grand public et entreprises), au service de trois objectifs (encourager l'engagement solidaire, renforcer les synergies, contribuer à la structuration du milieu associatif).

La journée du 19 mai sera essentiellement

dédiée aux professionnels avec des ateliers formations, des temps de rencontres thématiques et une soirée entre exposants organisée dans un cadre informel et propice au « réseautage ». Le grand public, quant à lui, trouvera une programmation spécifique les 20 et 21 mai grâce aux nombreuses animations, expositions et conférences proposées.

Cette 6^e édition sera aussi axée autour des villages « Europe » et « Francophonie », où des espaces spécifiques seront ouverts à des structures de terrain, des organisations de solidarité internationale (OSI), des coordinations nationales, des représentations diplomatiques...

Le contexte nous a conduit à intégrer dans le programme 2016 des activités liées à la thématique des migrants et des déplacés. Les organisations qui œuvrent dans ce domaine sont depuis le début de l'année mises à l'honneur, notamment via notre « Salon connecté ». Cette thématique sera aussi traitée dans l'« Espace réfugiés » qui permettra d'informer et de sensibiliser le public, puis à travers le concours « Coup de cœur » et des documents exclusifs...

Nous aurons cette année, le plaisir d'accueillir les agences onusiennes (l'Unesco, le PAM et l'Unicef) qui se joindront aux 250 exposants attendus.

Par ailleurs, nous avons conçu une application mobile dédiée, qui a dépassé les 25000 utilisateurs et qui permet tout au long de l'année, de relayer les temps forts des partenaires, tout en servant de plateforme pour accéder aux publications et aux outils méthodologiques issus de nos programmes.

Plus globalement, il nous tient à cœur de créer des lieux de rencontres et d'échanges facilitant

la réflexion et les émulations sur les pratiques d'un secteur particulièrement dynamique mais qui n'en demeure pas moins en pleine mutation. Face à la barbarie et au repli identitaire ambiants, nous sommes plus que

jamais convaincus du fait que le Salon Des Solidarités se doit de dépasser le cercle du public déjà acquis à la cause de la solidarité. Voilà pourquoi, nous comptons sur toutes les volontés afin que cette 6^e édition rayonne encore davantage, et avant tout comme un message d'ouverture et d'engagement. ■

“ Nous comptons sur toutes les volontés afin que cette 6^e édition rayonne encore davantage, et avant tout comme un message d'ouverture et d'engagement. ”

Tribune DROIT D'INITIATIVE ET FINANCEMENT DES ONG, DES CAPACITÉS À DÉFENDRE

Anne-Françoise Taisne (CFSI),
Frédéric Apollin (AVSF)
chefs de file du groupe Cofri /AFD

La concertation sur le cadre d'intervention transversal (CIT) 2013-2016 arrive à son terme. L'occasion de dresser le bilan des avancées et des défis posés au secteur. Une période marquée par la reconnaissance accrue du droit d'initiative des ONG mais aussi par le faible appui de l'État français à ces mêmes acteurs.

2013 marque une étape pour les organisations de la société civile (OSC) françaises dans leurs relations avec l'AFD. Celle-ci adopte son CIT qui reconnaît les OSC comme acteurs essentiels pour le renforcement des sociétés civiles. Pour le mettre en œuvre, elle engage une concertation autour de six chantiers avec Coordination SUD et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

La qualité du dialogue est un marqueur du travail de ces 30 derniers mois. Elle a renforcé un partenariat de confiance entre Coordination SUD, l'AFD et le MAEDI. Il est rare que la société civile arrive à un tel niveau

d'échange avec des pouvoirs publics. Ce partenariat est basé sur une connaissance mutuelle des besoins et des défis pour construire un développement durable et solidaire. Mais celle-ci devra être approfondie pour mieux prendre en compte les contraintes de chacun.

Le dialogue avec le MAEDI et l'AFD a renforcé la reconnaissance du droit d'initiative des OSC, reconnu par le CIT. Ce droit d'initiative est un levier pour résister à une tendance gestionnaire qui classerait nos actions dans des catégories répondant aux seuls objectifs d'un bailleur. Nos OSC le défendent à travers la qualité et l'impact des actions menées, leurs capacités à innover et à produire des connaissances.

Les chantiers du CIT se sont réalisés dans un contexte où la pression financière conduit certains bailleurs à privilégier des approches comptables au détriment de l'efficacité sur le terrain. Les échanges ont ouvert des perspectives pour les dépasser. Ainsi, le travail sur la transparence ne s'est pas limité à la redevabilité financière mais a proposé des réponses pour éclairer nos concitoyens sur la finalité de la solidarité internationale.

La concertation avec l'AFD et le MAEDI était un pari pour les OSC car elles devaient aller au-delà de leurs propres intérêts pour faire valoir leur diversité et les besoins communs. Pas facile pour un espace de plus de 160 organisations, mais lorsqu'elles participent à

des travaux sur la transparence, les situations de crise ou de post-crise, le financement des actions ou la simplification des procédures, la dynamique collective est bien au rendez-vous. Il y a eu bien sûr des hésitations de part et d'autre qui ont empêché la formulation d'enjeux communs et l'aboutissement de certains chantiers : le financement des méso-projets, la mise en place d'un outil de financement programmatique, des règles de cofinancement des actions de terrain plus adaptées ou l'instauration de garanties financières pour les OSC présentes dans des États fragiles. Ce dialogue va se poursuivre. Les mois qui viennent ouvrent de nombreuses perspectives pour nourrir des débats qui répondent aux défis des OSC françaises et interroger la seule logique projet. En effet, la vie d'une OSC ne se résume pas à des projets mais à une approche ici et là-bas qui répond aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Pour finir, les OSC ne peuvent se contenter d'un doublement de l'enveloppe de l'AFD. Elles ont démontré leurs capacités à porter des initiatives. Elles peuvent faire encore plus, à condition que l'État français inscrive sa politique de soutien aux OSC dans la lignée des autres pays de l'OCDE où, en moyenne, 13 % de l'aide transite par les OSC en 2013 (1 % en France). Ainsi la solidarité internationale pourra aller de l'avant et participer pleinement à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. ■

3 questions à

Vincent Brossel
directeur de Peuples Solidaires-ActionAid,
membre du copil

Étude sur les modalités d'appartenance à un réseau international

Pourquoi avoir lancé cette étude ?

Le comité de décision du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio) a observé des demandes fréquentes d'accompagnement d'ONG participant ou animant un réseau international. Le Frio a vocation à publier des rapports approfondis sur des problématiques communes aux ONG françaises. Un copil composé de Partage, du GRDR, de Cari, du FIP et de Peuples Solidaires-ActionAid a travaillé avec le secrétariat exécutif et deux consultants à l'élaboration de cette étude dont le but est d'interroger les impacts pour nos organisations de l'appartenance à un réseau international.

Quels en sont les enseignements ?

Les résultats de l'enquête auprès des membres, des études de cas et du rapport en général démontrent que la grande majorité des membres de Coordination SUD (66 % des organisations ayant répondu au questionnaire) sont membres d'au moins un réseau international, et que cette appartenance prend de plus en plus de place dans leur mission sociale et tout ce qui en découle (finances, gouvernance). Pour autant, le niveau d'intégration et donc d'implication est très hétérogène. C'est la raison pour laquelle le rapport propose une typologie de réseaux : « familles », « clubs », « mouvements », « équipes », « réseaux programmes » et « étendards ». Si les ONG recherchent d'abord dans ces réseaux une « voix commune » et un espace d'« apprentissage », le niveau de satisfaction par rapport aux attentes initiales est variable.

Quelles sont les suites à donner ?

Nous organisons une restitution publique de l'étude et un temps d'échange le 13 avril (à noter dans vos agendas !), une première étape qui doit permettre à Coordination SUD de compléter son accompagnement des membres sur cet enjeu d'actualité. Par ailleurs, nous allons assurer une diffusion aux membres et au-delà, notamment vers nos confrères des pays francophones chez qui se posent les mêmes questions, mais qui n'ont pas forcément la chance de bénéficier du Frio.

RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG